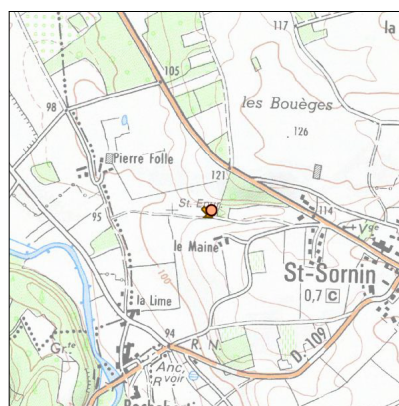


Système d'assainissement 2022

ST SORNIN (bourg)

Réseau de type Séparatif



Station : ST SORNIN (bourg)

Code Sandre	0516353V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT SORNIN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2003
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	550 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	33 Kg/j
Charge nominale DCO	66 Kg/j
Charge nominale MES	50 Kg/j
Débit nominal temps sec	82 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	499 676, 6 513 872 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Saint-Sornin depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de collecte est de type séparatif.

Il comprend 2 postes de refoulement secondaires.

D'après l'estimation mensuelle des volumes transitant par les ouvrages de bâchées en entrée de station, le réseau ne semble pas collecter de quantités importantes de deux types de parasites.

Conseillé :

Passer chaque semaine sur les postes pour vérifier leur encrassement, contrôler le fonctionnement des pompes, noter les index des horocompteurs et calculer la différence entre 2 passages.

Nettoyer régulièrement l'enceinte des postes au jet d'eau (fréquence à moduler suivant l'encrassement constaté des ouvrages).

Dégraisser les poires de niveau dès qu'elles sont encrassées.

Faire nettoyer complètement chaque poste par un vidangeur deux fois par an.

Renouveler les Sofrel de télégestion des postes car ces derniers sont obsolètes et ne peuvent plus communiquer via la ligne RTC.

Station d'épuration

Le fonctionnement de la station est convenable.

Les effluents en entrée de station sont chargés en papiers non dégradés et en déchets organiques. Le dégrilleur automatique en tête est constamment chargé de matières et peu efficace.

Les ouvrages de bâchées renouvelés en 2021 fonctionnent convenablement.

L'état des casiers du 1er étage de filtration est moyen, notamment au niveau de la file 1 avec un envahissement partiel des casiers par des orties et des adventices. Celui des casiers du second étage est convenable.

Durant le bilan d'autosurveillance réglementaire octobre (temps pluvieux, nappe basse) la station a fonctionné à :

- Charge hydraulique : 45%
- Charge organique : 42%

La qualité de l'eau traitée était satisfaisante. Le rejet de la station respectait les normes de rejet fixées dans l'arrêté ministériel du 21/07/15.

Lors des visites tests réalisées par Charente Eaux en 2022, la qualité de l'eau traitée était assez satisfaisante. A noter cependant une légère différence de qualité, mesurée à plusieurs reprises, à la sortie des files du 1er étage de filtration pouvant être liée à une proportion de effluents bruts envoyée vers la file 2 plus importante que vers la file 1.

L'entretien, l'exploitation et le suivi de la station sont corrects.

Un cahier d'exploitation a été fourni à l'exploitant en 2022. Il a commencé à être rempli en mai.

Des moutons sont sédentarisés sur le site de la station pour entretenir les abords. Les clôtures autour des massifs filtrant évitant que les moutons viennent manger les pousses de roseaux sont détériorées et affaissées.

Conseils :

Remplacer les bavettes de raclage du dégrilleur.

Installer un système de dispersion d'eau automatique au niveau de l'entrée du dégrilleur pour essayer de fractionner les déchets organiques retenus (faire des essais au préalable avec une rampe de dispersion installée raccordée à un programmeur d'arrosage positionné sur le robinet d'eau à proximité).

Stoker les déchets de dégrillage dans une poubelle et les évacuer vers les ordures ménagères après égouttage.

Bétonner l'intérieur du canal de by-pass parallèle au canal du dégrilleur afin d'éviter la stagnation d

eaux brutes dans cet ouvrage.

Nettoyer à chaque passage sur site (2 fois par semaine) le répartiteur des effluents en tête de station.

Nettoyer les ouvrages de bâchées régulièrement au jet deau (fréquence à moduler en fonction de l'encrassement constaté des ouvrages).

Installer des garde-corps autour de chaque ouvrage de bâchée ou des caillebotis adaptés.

Réhabiliter les clôtures autour des massifs filtrant pour éviter que les moutons ne pénètrent dans les massifs.

Renouveler les chapeaux cassés à l'extrémité des drains de récupération des eaux traitées des filtres.

Alterner les noues d'infiltration 1 fois par semaine.

Faucher régulièrement les orties qui poussent dans les noues d'infiltration.

IMPACT MILIEU RECEPTEUR :

Les effluents traités sinifiltrent en totalité dans les noues finales.

Des orties se développent abondamment dans les noues.

Sous produits

Les boues sont stockées à la surface des casiers du 1er étage de filtration plantés de roseaux.

Aucun curage de boues n'a été effectué depuis 2016 et n'est à prévoir en 2022.

Le poids de déchets de dégrillage n'a pas été évalué en 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	37 m3/j	45 %			30,4 m3/j	
DBO5	14 Kg/j	42 %	380 mg/l	100 %	0 Kg/j	1 mg/l
DCO	31,1 Kg/j	47 %	850 mg/l	96 %	1,2 Kg/j	39 mg/l
MES	15,8 Kg/j		430 mg/l	100 %	0,1 Kg/j	2 mg/l
NGL	3,7 Kg/j		101 mg/l	38 %	2,3 Kg/j	76 mg/l
NTK	3,7 Kg/j		101 mg/l	99 %	0 Kg/j	1,3 mg/l
PT	0,4 Kg/j		11,2 mg/l	26,8 %	0,3 Kg/j	9,9 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516353V001>